



OCT 2006 n° 22

LA RAISON 91

Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonnienne

Sommaire :

MOT DU PRESIDENT	1-2
SUR VOS AGENDAS	1
LA VIE DE LA FEDERATION	2-3
assemblée générale de juin	
communiqué à partir des inventaires	
adresse aux citoyens (congrès de Lamoura)	

Mot du président

Depuis le Congrès de Lamoura la "question laïque" trouve une large place dans les médias. "Le Monde" du 5 septembre fait une place remarquable aux initiatives de la Libre Pensée en particulier .aux inventaires laïques en cours.

Le Monde" du 21 septembre consacre une demi page à la fronde des Maires ruraux contre un "cadeau" au privé: 500 000 000 d'euros selon le CNAL, pour participation financière pour les municipalités dont certains enfants sont scolarisés dans une école privée située sur une autre commune. Il cite en exemple le refus du Maire de Solitré (Sarthe)de payer.

Par lettre du 10 août au Ministre de l'Economie Thierry Breton, la fédération nationale lui demande communication du"Montant des frais de Personnel Enseignant des établissements confessionnels sous contrat" et "une évaluation des aides financières indirectes consenties aux cultes par le biais des exonérations fiscales".

Le 3 septembre, Monsieur Delanoë, Maire de Paris a inauguré le"parvis Notre Dame-Place Jean-Paul II". "La Libre Belgique" du 3 septembre souligne le déploiement policier et les huées des fidèles à l'encontre du Maire.. Le site Internet Orange indique que "de son côté la FNLP a protesté contre ce qu'elle qualifie d'"ignominie" et appelle à un rassemblement à la Mairie de Paris le Samedi 7 octobre"

Tous à Paris le 7 Octobre à 14 heure, place de l'hôtel de ville

Nous y serons.

Nous invitons tous nos amis laïques et Républicains à prendre leurs ultimes dispositions pour y participer et y faire participer.

Nous avons avancé sur le plan des inventaires à 2 mois des Etats Généraux de la Laïcité du 9 décembre comme en témoigne le communiqué fédéral établi à partir des éléments fournis au bureau de début septembre.

Le bureau du 11 septembre 2006 propose la tenue des Assises Départementales de la Laïcité le samedi 25.novembre de 16 h à 18 H à Marcoussis, Maison des Associations, précédées par le Congrès Fédéral Statutaire de 14 à 16 heure (Votes sur l'activité fédérale, rapport moral, élection du nouveau bureau, votes sur le budget fédéral, adoption de l'Agenda).

(suite en page 2)

Faut-il rappeler aux retardataires qu'il est encore temps de régler à la trésorière Françoise Rousseau¹, les 63 euros de la cotisation annuelle 2006?

Le bureau invite tous ceux qui ont formulé le désir d'adhérer à la Libre Pensée, d'aider le fédérateur à se développer en réglant leur cotisation 2006.

Le président, L. Couturier

Sur vos agendas

- Rassemblement le 7 octobre à 14 h à l' Hôtel de Ville de Paris

Congrès fédéral suivi des Assises Départementales, le 25 novembre à Marcoussis, de 14h à 18h, maison des associations, près de la mairie.

La vie de la fédération

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES LIBRES PENSEURS DU 91, DU 17 JUIN 2006 A MASSY,BOURSE DU TRAVAIL

Rapport général

- Ordre du jour: Préparation du Congrès national de Lamoura, inventaires laïques.

En premier, le rapport et la discussion ont porté sur: le déploiement de la Libre Pensée, sur le succès de la manifestation du 10 décembre, sur son écho,

Les rassemblements pacifistes, la deuxième édition du complément de l'ouvrage de Pierre et Danièle ROY sur les monuments pacifistes, les actions communes, l'appel commun pour la défense laïque, l'appel LP et Ligue de l'enseignement confirment ce déploiement.

Il semble nécessaire de réaffirmer les bases de la Libre Pensée, de revoir des points des statuts; . A la suite du Congrès mondial, nous avons constaté les progrès de la Libre Pensée de son audience en Australie, au Canada, en Espagne et aux Etats-Unis

Au cours du débat, Alain V a relevé que nous sommes à l'avant-garde sur la Laïcité, qu'il s'agisse de tous les combats pour la liberté de conscience, comme de celui des élus qui refusent de payer pour les écoles privées qui ne sont pas situées sur leur commune. La question des blasphèmes a soulevée entre mes collègues enseignants les problèmes concernant les libertés bafouées.

Alain P: il faudrait s'expliquer sur les différentes positions aux E-U, avec la laïcité belge.

Michel: la présence de Marc Blondel dans la direction de la LP montre l'intérêt pour les militants ouvriers de notre action c'est positif pour la construction de la LP, à condition de maintenir coûte que coûte l'indépendance.

Danièle montre comment nettement moins d'enfants sont envoyés à l'église, ce qui entraîne pour les pouvoirs en place de parler encore plus de religion via les médias (dès-qu'elle le peut, elle s'en plaint au niveau des radios et télévisions publiques et invite tout un chacun de le faire systématiquement) et à quel point des philosophies "douteuses" sont répandues afin de disgracier celles des Lumières. Rappelons que le maire de Bobigny a inauguré la mosquée construite dans sa commune; l'histoire de la crèche de Noël du Mans; la mission d'évangélisation jamais abandonnée; l'expo sur Darwin réduite car le maire veut plaire à tous les courants! le mélange permanent du cultuel et du culturel à tous les niveaux..

Françoise rappelle les programmes d'Histoire dans lesquels le cultuel et le culturel sont mélangés par la volonté de les réduire à celle des religions; elle est scandalisée par le fric dépensé pour les collèges privés confessionnels; des subventions sont données aux lycées privés pour l'organisation du BAC, qui devrait se dérouler dans un établissement public; exemple: le lycée ST Charles d'Athis Mons touche 156 000 euros par an. Pour l'organisation de l'examen.

Danielle insiste sur la nécessité de reparler avec la Ligue des Droits de l'Homme, de se rapprocher des mouvements laïques, voir "Marianne et le prophète"; de penser aux agnostiques et aux athées; se méfier des mouvements sectaires, de Sarko et de sa sympathie envers les mouvements de scientologie; lutter contre radio ND et KTO, se faire connaître lors des forums des associations. Attention aux sectes cachées, même à la maison Victor Hugo à Bièvres;

Alain P, intervient sur les modifications des Statuts, un système qui reste figé le gène, l'adéquation du nombre de candidats au nombre de postes à pourvoir, comme c'est le cas cette année, ne doit pas devenir la règle.

Alain V: Dans beaucoup de Conseils Scientifiques, le renouvellement est obligatoire, avec une attente de quelques temps, c'est un aspect plus démocratique, chaque militant étant à même de diriger l'organisation.

¹Françoise Rousseau 3, place d'Allemagne, 91300 Massy

Philippe n'est pas du même avis: c'est très bureaucratique de dire pas plus de six ans à la CAN: chaque mandat se termine à chaque congrès: si l'élu n'a pas rempli son mandat, il n'est pas réélu; il y a la question de la continuité des travaux à prendre en compte.

Louis revient sur les fondements de la LP et sur le Congrès à venir.

LES VOTES : Sur les rapports nationaux, 27 mandats/27

Sur les instances 27/27 mandats

Sur le point 3a des statuts, 21/27 pour, 3/27 contre, 3/27 abstention

Sur l'ensemble des modifications statutaires 27/27

QUESTION A L'ETUDE: Trois propositions: relation Vatican Etat 6/27, Fondements de la LP 9/27, Blasphèmes et liberté de conscience 12/27; aucune des ces propositions n'ont été retenues au Congrès national.

Délégués au Congrès: il reste 200 euros du Banquet destinés à aider en partie la délégation composée de Louis et Irène qui se répartiront comme suit dans les commissions: Irène à la question à l'Etude, Louis pour la Résolution générale.

les inventaires dans le département

50 millions d'euros d'impôts d'Eglise , soit 160 € par famille dans l'Essonne? :La Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée informe et propose.

D'ores et déjà les premiers résultats de notre enquête révèlent l'ampleur des sommes versées à l'Eglise pour les écoles privées.

1 à 3 millions euros seraient versés aux écoles privées sous contrat (une trentaine d'écoles) en raison de 400 à 900 euros par élève.

8326 euros à Boissy pour 24 élèves, 70 600 euros à Brétigny pour 80 élèves, 86 776 à Brunoy pour 177 élèves, 94 255 à Evry pour 164 élèves, 33 372 à Montlhéry pour 61 élèves, 4030 euros à Igny pour 19 élèves. Si l'on considère- en l'attente de chiffres plus définitifs- que 6000 élèves fréquentent l'enseignement élémentaire privé et reçoivent 600 euros en moyenne, on arriverait à 3 600 000 € .

- Les 19 collèges privés reçoivent du Conseil Général : 2 350 000 €:(investissements, fonctionnement, aides diverses).

- Les lycées, lycées professionnels sous contrat (une dizaine) reçoivent des fonds de la Région (investissements, forfait d'externat, aides aux élèves) à la hauteur de 3 millions d'euros.

Au total, plus de 8 millions d'euros sont détournés au titre des lois antilaïques: loi Falloux, loi Astier, loi Debré, loi Rocard, loi 94.86.972).

A ceci, il convient d'ajouter les traitements des personnels: 8 300 pour les 4 départements de l'Académie de Versailles, soit pour l'Essonne (20 %) 1660 postes environ (premier et second degré) soit 40 000 000 €.

Sans exagérer, un total de 50 millions d'euros est ainsi prélevé chaque année aux 1200 000 habitants de l'Essonne sans compter les exonérations fiscales sur le denier du culte, les subventions aux associations culturelles ou para culturelles (scouts, secours catholique...).

Plus de 40 euros par Essonnien.

Plus de 160 euros par famille de 4 personnes, au mépris de la loi de Séparation de 1905.

Qu'il se trouve chaque année 14 à 15 000 catholiques pour verser 3 000 000 €(en denier du culte) à l'Eglise de l'Essonne (environ 200 euros par donateurs), c'est leur droit.

Que les citoyens de l'Essonne versent 50 000 000 € aux écoles privées confessionnelles est une autre question puisque c'est attentatoire à la liberté de conscience due aux citoyens.

Au nom de l'article 89 de la Loi du 13 août 2004 les communes sont enjointes de participer aux dépenses de fonctionnement des écoles privées d'autres communes (détournement national de 280 millions d'euros). Des communes, à l'instar de St Germain lès Arpajon refusent ces versements. l'Association des Maires Ruraux appelle à refuser ces versements.

La liberté de conscience de tous ne vaut -elle pas que cet article 89 soit abrogé? Ne vaut-elle pas que les lois antilaïques soient abrogées? Ne vaut-elle pas que tous les fonds publics aillent exclusivement à la seule école publique?

La Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée exprime son total soutien aux élus qui refusent les charges nouvelles imposées à leur commune(loi du 13 août 2004).

La fédération Départementale de la Libre Pensée appelle tous ceux qui se reconnaissent dans le combat laïque pour la Séparation des Eglises et de l'Etat à s'associer à la réalisation des inventaires laïques que nous avons commencés et à organiser ensemble une assemblée départementale le 25 /11/2006 à .Marcoussis... pour mandater nos délégués aux Etats Généraux de la Laïcité qui se tiendront le 9 décembre 2006 à Paris.

Fait à Massy, le 11 septembre 2006;

Communiqué de la Fédération Nationale de la Libre Pensée

Adresse à tous les citoyens

Le congrès national de la Libre Pensée, réuni à Lamoura (Jura) les 24, 25 et 26 août 2006, s'adresse solennellement à tous les citoyens, à tous les laïques, à tous les républicains :

L'instruction publique est gravement menacée !

L'institution scolaire édiflée par la République il y a plus d'un siècle par les lois organiques de Jules Ferry, sur la base des principes élaborés par les révolutionnaires de 1792-93, en particulier le rapport Condorcet, a, pendant des décennies, instruit les enfants du peuple grâce à la qualité de ses principes et à des méthodes éprouvées que Ferdinand Buisson avait exposées dans son *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, grâce à des manuels de lecture, d'écriture et de calcul rationnels et accessibles aux élèves d'origines les plus modestes, permettant ainsi à tous d'accéder à la connaissance, à la citoyenneté et de mettre fin au travail forcé des enfants.

Le congrès constate, sur la base des faits établis par de nombreux enseignants et des chercheurs, sur la base des travaux du Colloque de Rennes pour la défense de l'instruction organisé par la Libre Pensée en octobre 2004, que cette institution est l'objet, depuis près de 40 ans, d'une destruction méthodique entreprise à partir du haut par une avalanche de contre-réformes.

Chacun peut le constater

L'Ecole primaire qui, depuis la fin du XIXe siècle, a été considérée comme l'une des meilleures du monde, est en voie de transformation en lieu d'animation, en lieu de vie, substituant au rapport d'apprentissage des relations ludiques de communication, abolissant pratiquement la transmission réelle des connaissances par un enseignant à ses élèves.

Le rapport Migeon, commandé par Lionel Jospin pour la réforme de 1989, ne dit-il pas :
«L'optique constructiviste de l'appropriation des connaissances s'oppose à celle d'une transmission de celui qui sait à celui qui ne sait pas».

En prétendant transformer l'enfant en «auto-apprenant» et l'enseignant en simple «adulte de référence» de soi-disant spécialistes de la pédagogie qui, pour la plupart n'ont plus enseigné devant une classe depuis bien longtemps, ont contribué à produire ce qu'il faut bien appeler une catastrophe culturelle nationale.

Il faut se rendre à l'évidence

L'un des fondements les plus essentiels de la République est menacé de destruction au profit d'un système d'éducation privé chargé d'endoctriner les jeunes générations et de satisfaire les appétits de marchands des technologies de l'information.

Cette entreprise a commencé avec les lois anti-laïques de la Ve République, en particulier les lois Debré et Guermeur qui ont détourné vers l'enseignement privé confessionnel des milliards de fonds publics. Elle s'est poursuivie par une avalanche de contre-réformes, de Haby jusqu'à Fillon en passant par Jospin, Lang, Bayrou, etc..

La loi Jospin de 1989, toujours en vigueur, en instituant la communauté éducative, en renforçant les pouvoirs des conseils d'école, en facilitant la pénétration dans l'Ecole de forces extérieures, en

instituant le caractère propre des établissements par les projets pédagogiques, n'a pas permis d'enrayer l'échec scolaire mais surtout a porté un nouveau coup très dur à la laïcité de l'École en introduisant le modèle du privé dans l'enseignement public.

La création des cycles à l'école maternelle et élémentaire, en supprimant les redoublements d'année, en allégeant les programmes qui ne sont plus annuels, ainsi que l'obligation d'adopter des méthodes de lecture et de calcul élaborés par des Diafoirus de la pédagogie ont fait progresser l'illettrisme de manière sensible.

Les contrats éducatifs locaux (CEL) conçus pour organiser le temps scolaire, péri et extra-scolaire, dissolvent l'École publique.

La loi Monchamp prive des élèves handicapés ou en grande difficulté scolaire des structures de l'enseignement spécialisé auxquelles ils ont droit.

La création des IUFM dans lesquels on tente de formater les futurs enseignants à partir de principes qui nient la discipline et les disciplines, la nécessité de l'autorité, les règles, les programmes, c'est-à-dire tout ce qui était à la base d'un système national d'instruction fondé sur l'égalité des droits sur tout le territoire national a permis l'instauration d'une pédagogie d'Etat comme instrument de ce démantèlement.

Le langage abscons utilisé dans ces instituts ne parvient plus à masquer le caractère obscurantiste de l'entreprise dont le mathématicien Laurent Schwartz disait dans *Le Monde de l'éducation* en 1991 : «*Si le développement des IUFM se poursuit comme il a commencé il mènera l'enseignement secondaire à un désastre sans précédent dans son histoire*».

N'y sommes-nous pas ?

L'enseignement secondaire est, en effet, mis en coupe réglée ; les programmes, les horaires sont allégés d'année en année, les disciplines sont déstructurées voire, pour certaines, supprimées, l'enseignement professionnel est en voie de destruction et de privatisation.

Devant accueillir des élèves dont 1/5e environ ne maîtrise pas la lecture et l'écriture correctement, le secondaire se trouve désorganisé.

Le pourcentage sans cesse croissant de reçus au baccalauréat que l'on interprète comme une hausse du niveau ne saurait masquer la dégradation réelle comme le prouve l'énorme taux d'échec en 1ère année d'université.

La boucle est bouclée, car l'Union européenne est parvenue à faire passer toutes les universités sous les fourches caudines du processus de Bologne qui instaure le LMD (licence, master, doctorat) faisant éclater tout cadre national et couplé aux parcours individuels de formation qui liquide ce qui reste des diplômes nationaux. Et maintenant les maires se trouvent dans l'obligation de participer au financement des écoles privées d'autres communes situées dans leur communauté de communes, au titre de l'article 89 de la loi du 13 août 2004.

Ajoutons que le démantèlement de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale lui-même a commencé, en application des lois de décentralisation, ce qui facilite la disparition de toute réglementation nationale dans le domaine des programmes, des examens et concours, des diplômes et dans le domaine du recrutement et des promotions des enseignants.

Les religions hors de l'école !

On comprend alors que, pour faciliter cette entreprise destructrice de l'école républicaine et laïque, on fasse appel aux religions. L'introduction de l'enseignement du fait religieux à l'école n'est qu'une précaution de langage pour appliquer les recommandations de l'union européenne d'accorder un statut officiel aux religions. C'est la commission de la culture et de l'éducation du Conseil de l'Europe, qui, le 27 novembre 1998, stipulait en effet :

«L'assemblée est d'avis que les gouvernements devraient par conséquent faire davantage pour garantir la liberté de conscience et d'expression religieuse. Encourager l'éducation en matière religieuse, promouvoir le dialogue avec et entre les religions et favoriser l'expression culturelle et sociale des religions».

Le congrès national de la Libre Pensée rappelle que l'école républicaine s'est construite en renvoyant la religion dans le domaine privé, selon les recommandations de Condorcet et les lois Ferry et Gobelet, en organisant l'enseignement des savoirs fondamentaux, disciplinaires, en faisant de l'éducation une affaire privée, l'école, pour sa part, éduquant les élèves à respecter les règles nécessaires à tout apprentissage et à toute vie collective.

On éduque en instruisant mais on n'instruit pas en éduquant !

Le congrès rappelle que c'est le caractère public, national, universaliste, laïque, de l'école républicaine qui a permis l'accès à la citoyenneté, le recul des particularismes de l'ancien Régime, et la sélection des meilleurs par la promotion de tous. Il dénonce donc la politique de privatisation de l'école, impulsée par l'anion européenne et facilitée par les lois de décentralisation, le programme européen de «formation tout au long de la vie» qui met en question la formation initiale et l'accès aux qualifications sur la base de diplômes nationaux remplacés par des brevets de compétence sans valeur réelle.

Cette entreprise réactionnaire voue la jeunesse au chômage et à la précarité et menace les bases de la culture dont la transmission est à la base de la civilisation.

Le congrès national de la Libre Pensée considère que cette offensive menée depuis quelque 40 ans est une entreprise d'inspiration cléricale et obscurantiste.

Mais le congrès national de la Libre Pensée constate également que les enseignants, les parents, les lycéens et les étudiants résistent à cette destruction et en ont retardé l'évolution. Il salue le courage des instituteurs et des professeurs du second degré et des universités qui, malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles et les obstacles que l'on dresse devant eux, continuent à instruire. Il dénonce la violence exercée contre celles et ceux qui refusent les dictas pédagogiques.

La Libre Pensée, s'appuyant sur l'oeuvre de ses plus illustres représentants (Victor Hugo, Ferdinand Buisson, Jean Jaurès, en particulier) lance un appel à tous les citoyens, à tous les républicains :

Il faut sauver l'instruction publique !

Il est encore temps de sauver l'instruction publique !

Le congrès national de la Libre Pensée se prononce pour :

- **L'abrogation de toutes les lois nanti-laïques**
- **L'abrogation de la loi Jospin de 1989 et de la loi Fillon de 2004**
- **L'abrogation de la loi Monchamp**
- **La suppression des IUFM et la restauration d'une formation laïque et rationnelle des maîtres fondée sur la maîtrise des savoirs**
- **Le rétablissement des programmes nationaux, des horaires supprimés, etc.**
- **L'attribution des fonds publics à la seule école publique laïque, seule école de la République.**
- **Le retour à une véritable instruction, en particulier à un apprentissage réel de la lecture et de l'écriture au cours préparatoire, tout en respectant la liberté pédagogique des enseignants**
- **La reconnaissance du rôle de l'école maternelle dans cet apprentissage et assurer la pérennité de cette école.**

La Libre Pensée appelle ses adhérents, les citoyens à aller vers leurs élus, maires, conseillers, députés pour leur présenter ces doléances.

Elle saisira tous les candidats à l'élection présidentielle de 2007 pour leur demander de se prononcer sur cette question d'urgence nationale.

La Libre Pensée appelle ses fédérations et ses adhérents à multiplier les réunions, les conférences, pour faire de cet appel une véritable campagne nationale et dans l'immédiat à préparer avec les inventaires les états Généraux de la laïcité du 9 décembre 2006.

Je m'associe à cet appel de la Libre Pensée :

Nom	Prénom	adresse	association	signature	soutien	
-----	--------	---------	-------------	-----------	---------	--

[retourner à Libre Pensée, 3 place d'Allemagne, 91300 Massy]